

Le précédent Journal , à qui le Roi George accorda un pardon le 15. Novembre dernier, en vertu duquel ce Seigneur sortit de la prison où il étoit enfermé à l'occasion des derniers troubles d'Ecosse. Ainsi le pere est mort avec la consolation de voir son fils en liberté, en état de pouvoir recueillir sa succession.

Messire Charles, Marquis d'Etampes, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent de France, mourut à Paris le 3. Decembre. Il a laissé deux fils, dont l'ainé a épousé en 1710 Mademoiselle de Fontaine-Nonant, de la Maison du Pleffis-Châtillon; le second a succédé à son pere en la Charge de Capitaine des Gardes dont S. A. R. lui avoit accordé la survivance. La Maison d'Etampes est une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, où elle est connue en cette qualité depuis environ trois siècles. L'un de leurs ancêtres étoit Favori du Duc de Berry, fils du Roi Jean, qui lui donna des Lettres d'annoblissement. La Maison de Valencé qui ne subsiste plus qu'en une petite fille, est une branche de celle d'Etampes, séparée du Tronc depuis très-long tems, & de laquelle on a vû un Grand Prieur de France & un Cardinal.

Le Marquis d'Etampes dont j'annonce la mort, étoit petit-fils du Maréchal d'Etampes, connu auparavant sous le nom du Marquis de la Ferté-Imbault. Il étoit du côté de sa mere, petit fils de Mr. de Sillery, Chancelier de France. Mr. d'Etampes qui vient de mourir avoit un frere nommé le Comte d'Etampes, qui après avoir parcouru divers Etats de l'Europe, à cause des suites d'une querelle qui
l'avoit